30

L'UNION SPIRITE BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

PREMIÈRE ANNÉE — N° 39. — 15 MARS 1866.

DE L'USAGE DES TABLES

DANS LES RÉPONSES, CHEZ LES ANCIENS PAÏENS ET CHEZ LES MODERNES ASIATIQUES

I

A peine la connaissance des curieux phénomènes des tables tournantes qui, alors, s'appelaient tables *dansantes,* fut-elle parvenue d'Amérique en Europe, que déjà, et dès le principe, la chose parut incroyable; puis, quand de nombreuses sociétés en eurent, dans tous les pays, constaté la vérité, on n'entendit plus parler, pendant quelque temps, que de la nouveauté du fait, et tous voulurent voir, tous voulurent expérimenter. Beaucoup réussirent, plusieurs tentèrent inutilement les expériences, et l'on vit, alors, surgir cette mer de discussions entre ceux qui, témoins du phénomène, affirmaient avec ténacité, et ceux qui, s'appuyant également sur leur propre expérience, niaient avec obstination. Il était alors impossible de porter un jugement équitable. Après un combat inutile, la curiosité des expérimentateurs de salon qui n'avaient vu qu'un jeu dans le phénomène, se lassa complètement, les tables furent mises de côté et l'on n'en entendit plus parler.

Or, parmi les curieux, il y en eut toutefois quelques-uns qui, guidés par un louable amour d'investigation, s'aperçu-

rent que les mouvements de la table étaient plutôt gouvernés par une intelligence secrète que par le hasard ; ils obtinrent d'abord des réponses vraies ; puis les tables, soumises aux expériences, obéirent à un simple acte de leur volonté, sans avoir besoin de prononcer une parole, et pendant que, ni les expérimentateurs, ni aucune autre personne n'avaient les mains sur la table. Je me rappelle avoir lu des exemples de pareils faits dans la *Chronique du magnétisme animal* qui se publiait à Milan, sous la direction du docteur Terzaghi. Je dois dire qu'il ne m'est jamais arrivé à moi-même d'en faire l'expérience (1).

Puisqu'on ne savait pas expliquer les lois de ces phénomènes, n'était-il pas au moins naturel de commencer à rechercher si, dans les temps passés, on trouvait quelque chose d'analogue ? Il arriva alors que, vérification faite de certains textes des anciens écrivains, on s'aperçut que l'antiquité n'avait pas complètement ignoré les réponses par le moyen des tables, que j'appellerais *Oracles typtologiques*.

Certaines personnes qui, dans toute chose extraordinaire, voient, je ne sais par quelle vertu sympathique, les cornes et la queue de Béelzebub, tinrent pour article de foi que les tables américaines n'étaient autre qu'un renouvellement des oracles des Gentils, un moyen trouvé par le Diable pour nous ramener bel et bien à la religion païenne.

(1) J'ai vu dans plusieurs passages de ce journal (Milan, Pirotta, 1853 et 1854) de nombreuses expériences faites avec le plus grand soin par plusieurs savants sur le mouvement des tables, chose entièrement nouvelle, pour cette époque, puisque la connaissance n'en était arrivée en Europe qu'avec la *Gazetta di Augusta*, du 4 avril 1853. Surtout les expériences faites par le savant chimiste toscan, Manteri, sont dignes de remarque. Il parvint à démontrer la nullité de l'explication de M. Faraday, et de celle que d'autres savants donnaient du mouvement des tables, en disant qu'il était produit par une impulsion inconsciente des doigts de ceux qui imposaient les mains.

Au point où en sont maintenant rendues les études spirites, nous avons tout sujet de croire que les oracles ne furent pas toujours l'œuvre de l'imposture des prêtres, comme l'écrivait Van Dale dans son savant ouvrage : *De Oraculis Ethnicorum,* suivi aveuglément par Fontenelle dans son *Histoire des Oracles.* Il nous paraît aujourd'hui certain que bon nombre sont dus à l'intervention d'Esprits bons ou mauvais, comme il arrive assez fréquemment chez nous. La seule différence entre les anciens et nous c'est que ceux-ci avaient érigé ces réponses en un système absolu de religion, sans examiner la source d'où elles sortaient, et que nous, au contraire, pesons avec beaucoup de soin chaque parole, chaque conseil donné par les invisibles, ayant toujours soin de les confronter avec les lois éternelles du juste et de l'honnête, du vrai et de la morale ; nous tenons pour fanatique ou obsédé quiconque agit autrement.

Les anciens n'étaient pas aussi privés de bon sens que nous voulons bien le faire supposer, nous, orgueilleux fils du XIXe siècle, en croyant qu'ils ne doutaient pas quelquefois de l'origine céleste des oracles et qu'ils ne soupçonnaient pas l'imposture. Mais que voulait donc dire Démosthènes quand, dans une harangue contre Philippe à qui l'oracle de Delphes ordonnait de confier le commandement de la guerre sacrée, il se mit à dire hautement : *Piége de Philippe?* Pourtant Delphes était le sanctuaire le plus vénéré de toute la Grèce. Mais cela n'empêcha pas le grand orateur de démasquer, sous l'oracle ou l'imposture de prêtres vendus, ou quelque mauvais Génie du peuple athénien qui, dans la circonstance, avait envahi la pythonisse. Aurait-il risqué ces paroles en présence d'un peuple léger, turbulent, superstitieux comme le peuple d'Athènes, et au risque de faire la fin de Socrate, s'il n'avait eu pour lui l'opinion d'un grand nombre de ses concitoyens? Que voulait dire le romain Claudius Pulcher

quand, à l'augure qui disait qu'il ne pourrait y avoir de combat, parce que les poulets sacrés ne voulaient pas manger, il répondit : *S'ils n'ont pas faim ils auront soif*, et ordonna de les jeter à la mer? Il voulait dire, ou qu'il ne faisait aucun cas des auspices, ou qu'il les jugeait complètement faux, soit par l'imposture des augures, soit par l'œuvre de Génies malfaisants. Les anciens avaient donc, comme nous, des yeux pour voir, des mains pour toucher, et du bon sens pour juger ; et si les oracles gouvernèrent le monde pendant tant de siècles et de tant de manières diverses, cela ne fut pas dû seulement aux ruses des prêtres. D'une autre part, presque tous les grands hommes de l'antiquité crurent à l'intervention dans les choses humaines d'une puissance invisible qu'ils appelaient Génies ; Socrate, réputé l'homme le plus sage de la Grèce, parlait ouvertement de son Génie ou de son Démon familier, comme d'un ami qui n'abandonnait jamais son côté. Qu'on se donne la peine de lire Plutarque, et l'on verra combien de ces faits appelés habituellement surnaturels sont rapportés par lui. Si nous le considérons comme une autorité dans tout le reste de son récit, pourquoi voudrions-nous qu'il fût, dans ces sortes de narrations, un crédule ou un imposteur?

Après ces préliminaires voyons ce que les anciens nous ont laissé d'écrit concernant les tables divinatoires.

II

Autant qu'il est à ma connaissance, il me semble que sauf Pausanias, Tertullien et Ammien Marcellin qui brillaient dans les premiers siècles de l'ère vulgaire, nul autre écrivain n'a traité ce sujet avant eux. Pausanias vivait vers 175, Tertullien au commencement du troisième siècle, Ammien Marcellin dans le quatrième. De ce que nous ne trouvons pas

d'autres écrivains qui aient, avant ceux-ci, parlé des tables, telles que nous les comprenons, ne pourrait-on par aventure juger qu'on commença à les mettre en usage, au moment même où le polythéisme était sur son déclin ; quand déjà les oracles les plus célèbres, les plus renommés, tels que Dodone, Delphes, Epidaure avaient fait silence? Quand le monothéisme juif, qui se mêlait par l'aide du juif Philon, avec les divinités de l'Olympe, et le principe chrétien, qui se propageait parmi les Gentils, semaient le doute dans les âmes, ne fallait-il pas des moyens plus nouveaux pour les convaincre et les retenir dans la croyance qui s'éteignait? Alors, la secte néo-platonicienne avait acquis une grande autorité ; Plotin, Porphyre, Jamblique et, en dernier lieu, Proclus répandaient par le monde une nouvelle théurgie. C'est à cette époque, probablement, que furent inventées, ou du moins ramenées à un usage plus général, toutes les pratiques de la magie blâmées par Tertullien. Certes, le mouvement des tables, toutes précautions prises contre le jeu et l'adresse de la main, est un intermédiaire que le scepticisme de bonne foi ne peut nier, soit qu'il fasse, soit qu'il dise.

Pausanias en décrivant l'*Achaïe* dans son *Voyage en Grèce,* dit : « En descendant de Bura, comme pour aller à la plage, on trouve un cours d'eau nommé Buriaque, et dans un antre, une statue peu élevée d'Hercule, qu'on appelle Hercule Buriaque. On peut consulter là l'oracle *sur une table,* au moyen de dés. Le consultant prie devant la statue ; la prière achevée, il prend des dés (qui ne manquent jamais près de la statue d'Hercule), et il en jette quatre sur la table. Les figures marquées sur chaque dé ont sur la table une explication mystérieuse (1) appropriée à la figure qui est sortie du jet. »

(1) J'ai suivi la traduction du savant Sébastien Ciampi qui, au mot *explication*, fait remarquer que le mot grec *Exéguèsis* signifie ici : *explication d'une chose mystérieuse.*

Cette description circonstanciée de la manière d'avoir des prédictions d'Hercule Buriaque, fait croire qu'il ne s'agissait d'une chose ni bien remarquable, ni bien ancienne; autrement Pausanias, comme il l'a fait dans d'autres passages de son *Voyage,* se serait contenté de faire remarquer seulement que, dans cet endroit, se trouvaient l'antre et l'oracle d'Hercule Buriaque.

Ecoutons maintenant Tertullien. Voici ce qu'on lit dans son *Apologétique des Chrétiens :* « De plus, si les magiciens évoquent des fantômes et appellent les âmes des défunts, s'ils forcent les enfants à rendre des oracles, s'ils font des miracles à l'aide du charlatanisme, s'ils provoquent des songes en appelant à leur aide le pouvoir des anges et des démons par la vertu desquels les chèvres et les *tables* ont l'habitude de prophétiser; à plus forte raison, etc (1)..... Ici donc, on ne parle plus ni des prêtres, ni des oracles proprement dits, mais des magiciens et de véritables enchantements qui se faisaient par le pouvoir des anges et des démons, c'est-à-dire des bons et des mauvais Esprits. Les bons Esprits ne sont donc pas exclus, comme le prétendent inexorablement les démonologues; Tertullien, on le sait, naquit dans le paganisme, et fut d'abord un détracteur acharné des chrétiens; puis ému par la constance des martyrs qui confessaient la foi nouvelle, il se convertit au christianisme et écrivit ce beau travail apologétique. Il connaissait certaine-

(1) Porro si et magi phantasmata edunt, et jam defunctorum inclamant animas : si pueros in eloquium elidunt, si multa miracula circulatoriis præstigiis ludunt ; si et somnia immittunt, habentes semel invitatorum angelorum et demonum assistentem sibi potestatem, per quos et capræ et *mensæ* divinare consueverunt ; quanto magis, etc. — (Tertul., *Apologia XXIII.*)

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien confronter ce texte avec celui donné par M. Fumeaux (*Union*, 1re année, page 27, nº du 8 juin)

ment toutes les pratiques du paganisme ancien pour la consultation des oracles, et si on eût employé les tables entre autres, il n'en aurait pas fait mention seulement comme d'instruments magiques. Du reste c'est plutôt là une question d'érudition que de principe pour notre sujet ; il nous importe peu, en effet, de savoir si les païens s'en servirent à une époque plus ou moins reculée, l'essentiel est de prouver qu'ils en firent usage.

III

Si Pausanias et Tertullien parlent des tables, ils ne disent rien de leur mouvement. Même le premier semble l'exclure. Ammien Marcellin enlève tout doute à ce sujet. Le passage où il en est question mérite d'être entièrement rapporté, malgré sa longueur. D'abord parce qu'il est fort curieux en lui-même, ensuite, parce que quelques-uns l'ont, ou tronqué, ou infidèlement traduit en le citant, lui faisant perdre ainsi toute son originalité. J'aurais voulu suivre entièrement la traduction de Francesco Ambrosoli, mais elle est en désaccord avec le texte dans certains passages. C'est surtout dans les endroits où l'auteur parle de la table que le savant traducteur, dont le travail parut en 1830 et qui, par conséquent, ne pouvait avoir la plus légère idée des phénomènes survenus en Amérique dix-huit ans plus tard, use de synonymes et de circonlocutions. Il ne pouvait sans doute comprendre ce que signifiaient la table et son mouvement dans le texte traduit par lui ; quand Ammien dit : *Infaustam hanc mensulam;* Ambrosoli traduit par : *meuble funeste,* et pouvant encore moins comprendre comment une table peut se mettre en mouvement, il tourne ces mots : *movimus tandem* par cette phrase obscure : *nous nous en servîmes.* Tant il est vrai que pour faire une critique des auteurs de

l'antiquité, il est indispensable de recourir au texte original! Ajouterai-je que ce passage est l'un des plus difficiles que l'on rencontre dans les œuvres d'Ammien! Je m'étudierai donc à le rendre le plus littéralement possible, non sans tenir compte dans certains endroits du beau travail d'Ambrosoli.

L'auteur décrit la manière dont deux devins, Patricius et Hilarius, se servirent d'une *table* pour connaître le successeur de l'empereur Valence. Ils faisaient partie d'une conspiration contre ce monarque abhorré. La mort en fut la suite pour eux et leurs associés. Devant les juges ils avouèrent la manière de construire le maléfice et son usage. Hilarius prit le premier la parole : « Nous construisîmes, dit-il, ô juges magnifiques! de branches de lauriers, à l'imitation du trépied de Delphes, cette funeste petite table *(infaustam hanc mensulam)* (1) que vous voyez ici. Après l'avoir consacrée suivant le rite, au moyen de prières secrètes et de cérémonies nombreuses et répétées, nous parvînmes à la mettre en mouvement *(movimus tandem)*. La règle était de la faire mouvoir, toutes les fois qu'on consultait sur des choses secrètes *(movendi autem, quoties super rebus arcanis consulebatur, erat institutio talis)*. Elle était placée au milieu de la chambre, préalablement purifiée par les parfums de l'Arabie, sur un plateau rond et poli formé de divers métaux, qui portait, sculptées tout autour sur le bord intérieur, les vingt-quatre lettres de l'alphabet, séparées l'une de l'autre par des espaces égaux. Un homme, en habille-

(1) *Mensulam* est un diminutif de *mensa*, qui a chez les Latins, comme chez les Italiens, de nombreuses significations. La *mensula* ou petite table d'Hilarius devait être celle à trois pieds que les anciens appelaient *mensa tripes*, imitant le trépied d'Apollon. Dans un autre passage, Ammien la nomme *tripode*. Il faut bien distinguer la table à trois pieds et celle à un pied, à laquelle on donnait le nom de *monopodium*, et qui serait le *guéridon* des Français.

ments et en chaussures de lin, le front ceint d'un turban *(torulo)* (1), tenant entre ses mains une branche de verveine d'un heureux augure, et s'étant rendu propice par des vers récités suivant les formes, le dieu de la divination présidait la cérémonie. Il imprimait le balancement à un anneau suspendu à de petits rideaux, attaché là avec des fils de lin (2) excessivement fins, et consacré par des cérémonies mystérieuses. Cet anneau, frappant par bonds et par intervalles sur l'une ou sur l'autre des lettres sculptées, composait des vers héroïques qui répondaient aux demandes, vers non moins parfaits par le rhythme et par la mesure, que ceux de la Pythonisse ou des oracles de Brancus (3). Comme nous nous demandions qui succèderait à l'empire, car on disait que ce serait un homme bon sous tous les rapports, l'anneau en bondissant frappa les lettres T, H, E, O. A peine la dernière lettre touchée, l'un des assistants s'écria que le prédestiné était Théodore. Nous cessâmes nos demandes ; il était cons-

---

(1) *Torulus*, diminutif de *torus*, est un mot dont les Latins se servaient particulièrement pour signifier une bandelette piquée qui se mettait autour de la tête. Rich, dans son *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, nous a donné la figure du *torulus*, prise sur un tableau de Pompeïa. A Rome, on appelle *torcolo* une bandelette piquée qu'on pose, en guise de bonnet, sur la tête des enfants lorsqu'ils commencent à marcher seuls. C'est une corruption du mot latin *torulus*.

(2) *Cortinulis pensilem anulum librans sartum ex carpathio filo perquam levi.* Cette phrase, dit Wagner, est sans contredit le passage le plus inintelligible de tout cet extrait, déjà fort obscur. Pour moi, il n'est pas douteux qu'à la place de *carpathio*, on doive lire *carbasio*. Le *carbasus*, mot tiré du grec *carpasos*, était une belle espèce de lin qui se récoltait en Espagne. On en faisait des vêtements, des toiles pour théâtres, des voiles, etc. Il paraît même que les livres sybillins étaient faits de ce lin.

(3) Brancus fut un des favoris d'Apollon, il fonda un oracle sur le territoire de Milet, au-dessus du port de Panorme.

tant pour nous que Théodore était l'homme que nous cherchions (1). »

Nous ajouterons, pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs, qu'Hilarius, après avoir exposé à ses juges l'ordre des faits, déclara que Théodore ignorait complètement la chose. Ce Théodore était un des courtisans de l'empereur, et jouissait d'une grande réputation d'intelligence et de vertu. C'est sur lui, comme on le voit, que les conjurés avaient jeté les yeux pour le placer sur le siége impérial ; mais le cruel Va-

---

(1) Voici le texte en entier : « Construximus, inquit, magnifici judices, ad cortinæ similitudinem delphicæ, diris auspiciis, de laureis virgulis, infaustam hanc *mensulam*, quam videtis, et imprecationibus carminum secretorum, choragiisque multis ac diuturnis rituoliter consacratam, *movimus tandem* : movendi autem, quoties super rebus arcanis consulebatur, erat institutio talis. Collocabatur in medio domus emaculata odoribus arabicis undique lance rotunda pure superposita, ex diversis metallicis materiis fabrefacta : cujus in ambitu rotunditatis extremo, elementorum viginti-quatuor scriptiles formæ incisæ perite, dijungebantur spatiis examinate dimensis. Hac linteis quidam indumentis amictus, calciatusque itidem linteis soccis, torulo capiti circumflexo, verbenas felicis arboris gestans, litato conceptis carminibus numine præscitiorum auctore, cærimoniali scientia supersistit : cortinulis pensilem anulum librans sartum ex carpathio filo perquam levi, mysticis disciplinis initiatum : qui per intervalla distincta retinentibus singulis litteris incidens saltuatim heroos efficit versus interrogationibus consonos, ad numeros et modos plene conclusos : quales leguntur pytici, vel ex oraculis editi branchidarum. Ibi tum quærentibus nobis, qui præsenti succedit imperio, quoniam omni parte expolitus fore memorabatur, et adsiliens anulus duas perstrinxerat sillabas THEO, cum adjectione litteræ postremæ, exclamavit præsentium quidam, Theodorum præscribente fatale necessitate ponendi. Nec ultra super negotio est exploratum : satis enim apud nos constabat, hunc esse qui poscebatur. » — (*Amm. Marcell.*, édition de Paris, A. Dezallier, 1681, pages 153 et 154.)

lence le fit mourir au milieu des tourments réservés à tous ceux qu'on soupçonnait avoir fait partie de la conjuration.

Quand plus tard les deux devins furent interrogés avec des outrages au milieu des tourments, et qu'on leur demanda si l'oracle leur avait prédit les maux qu'ils devaient souffrir, ils répondirent en récitant quelques vers grecs qui faisaient allusion aux châtiments réservés à ceux qui se livrent à la recherche de choses supérieures à l'entendement humain. Ces vers finissaient ainsi : « *Ton sang ne restera pas sans vengeance, car Thésiphone, gravement outragée, a prédit une mauvaise fin dans la plaine de Nimas aux hommes dont le cœur est ouvert au mal.* »

Ces vers achevés, les corps des deux devins furent mis en lambeaux.

IV

Que doit-on penser des syllabes frappées par l'anneau? L'interprétation trop précipitée, et selon le désir des conspirateurs, fut la cause de la perte de l'innocent Théodore. S'ils avaient laissé achever l'anneau, ou, pour mieux dire, l'Esprit qui l'agitait, n'auraient-ils pas eu pour réponse *Théodose* au lieu de *Théodore*. Quoi qu'il en soit, tout le monde sait que *Théodose*-le-Grand fut le successeur de Valence.

Abstraction faite de toutes les pratiques superstitieuses dont on entoure l'expérience, on voit qu'il n'y a aucune différence entre le mouvement des tables rapporté par Ammien et celui qu'on observe aujourd'hui dans les réunions spirites. *Movimus tandem,* elle se met enfin en mouvement, dit Hilarius, donnant à comprendre que le mouvement n'a pas toujours lieu très facilement; c'est ce qui arrive à chaque instant dans les expériences de typtologie. Un temps

assez long s'écoule souvent entre l'imposition des mains et le mouvement du guéridon. Dans la narration d'Ammien, il est question du mouvement d'une table et des indications d'un anneau. Ce n'est pas une chose rare que de voir un anneau, suspendu à un fil de soie ou à un cheveu, acquérir d'abord le mouvement oscillatoire, battre ensuite dans un verre ou dans tout autre objet une réponse en harmonie avec la demande ou le désir des expérimentateurs. Les phénomènes du trépied antique étaient donc simplement des phénomènes spirites ordinaires, que l'ignorance ou l'imposture ornait de décorations théâtrales, de vêtements pompeux, de chants, de cérémonies, de branches de laurier, de rideaux, etc., etc. Ces faits et les théories développées par le spiritisme nous expliquent parfaitement toute la pratique des oracles de l'antiquité. D'une part, la crédulité toujours disposée à interpréter suivant ses désirs les réponses amphibologiques, la ruse sacerdotale, de l'autre, qui probablement ajoutait, pour son bénéfice, l'artifice et l'imposture, devaient avoir introduit de nombreux abus dans les consultations. Mais il est impossible de douter que le fond, sinon la plus grande partie de ces réponses, était dû aux Esprits. Je crois, pour ma part, que quand la doctrine sera propagée de manière à ne plus causer l'étonnement de personne, quand tous seront assez éclairés pour ne pas retomber dans les abus des païens, je crois, dis-je, qu'on pourra alors faire une histoire morale et critique des oracles de l'antiquité et de la magie du moyen-âge.

V

Qu'on ne croie pas cependant qu'avec le siècle d'Ammien finit l'usage des tables prophétiques. Nous n'avons aucune preuve, en effet, que les mages et les sorcières de l'Europe

se servirent de cet instrument, mais il semble prouvé que toutes ces pratiques se refugiérent en Asie, où les voyageurs ont vu des choses extraordinaires, à propos de divination. Voici quelques exemples :

L'abbé Vincot, missionnaire, qui évangélisa la province de Si-Tchuen, à l'ouest du Thibet, nous dit que le magnétisme animal est connu depuis des siècles, et ajoute ce qui suit sur le mouvement des tables : « Ces tables savent même écrire, soit avec une plume, soit avec un crayon qu'on attache perpendiculairement à l'un des pieds (1). » C'est évidemment le phénomène des tables écrivantes, tel qu'il s'est manifesté en Amérique et en Europe. On adaptait un crayon à l'un des pieds, et la table écrivait, après avoir été mise en contact avec la main d'un expérimentateur médium.

Les *Annales des Voyages* viennent corroborer l'assertion de Vincot. Voici ce qu'on y lit : « Celui qui a l'intention de faire apparaître un *Sin* fait nettoyer la meilleure chambre de sa maison (2) et prépare *deux tables* sur lesquelles il répand une poussière blanche ; puis il se procure une baguette dont il forme un pinceau. Alors, pour conduire le pinceau sous la direction d'un Esprit invisible, il cherche un enfant qui ne sache ni lire ni écrire. Le moment opportun étant arrivé, si l'Esprit consent à paraître, le pinceau que tient l'enfant commence à se mouvoir avec une force irrésistible et rend des réponses en prose ou en vers, selon la circonstance ; aucune femme ne peut être présente. Parfois l'Esprit 'voqué refuse d'apparaître, mais souvent les mânes de Conucius, ou du dieu de la guerre, ou de ses officiers, se mon-

---

(1) *Univers* du 14 avril 1857.

(2) Collocabatur in medio domus emaculata odoribus arabicis. — Amm., I, C.)

trent et répondent sur les affaires d'État, ou sur les destinées de la dynastie (1). »

Le docteur russe Tscherpanoff, qui est resté longtemps dans les Indes occidentales, dit que les lamas font des choses aussi merveilleuses. Ce sont, ajoute-t-il, des mystères de la nature que ceux-ci ne veulent pas révéler. Le lama sait retrouver des objets perdus et se sert pour cela d'une table carrée, devant laquelle il s'assied à terre et impose les mains en lisant un livre écrit dans la langue du Thibet. Une demi-heure après, il se lève, ôtant la main de dessus la table, mais en continuant à la tenir un peu plus haut dans la même position. Alors la table suit la main, comme attirée par une force inconnue, bien que celle-ci s'élève parfois jusqu'au dessus de la tête du lama. Le prêtre fait alors un pas en avant, la table le suit. Elle le suit dans toutes les directions où il va jusqu'à ce qu'enfin elle aille tomber du côté où l'objet a été volé ou perdu. « Le jour où j'ai assisté à cette cérémonie, dit Tscherpanoff, la table a été lancée à une grande distance (trente mètres environ), mais l'objet n'a pas été retrouvé. Cependant, dans la même direction, était la cabane d'un paysan russe qui remarqua le signe et se suicida. Sa mort éveilla les soupçons, des recherches furent faites dans sa cabane, et on y trouva l'objet volé (2). »

VI

Si une ridicule superstition entoure l'usage des tables fatidiques chez les anciens, chez les Indiens et les Chinois, quelle différence n'observe-t-on pas chez les spirites de nos jours. Quand les sœurs Fox virent se manifester ce singulier

(1) Canton Reyester, cité par de Mirville.
(2) De Mirville, l'*Illustration* et la *Revue spirite*.

phénomène, elles n'avaient aucune connaissance de ce qui se passait en Asie, et quand bien même les faits leur auraient été connus, ils se présentaient d'une manière toute différente. Les jeunes filles ne provoquèrent pas le mouvement, elles ne pensaient à rien de semblable, et l'étonnement qui es saisit, ainsi que tous les témoins, était une preuve que ul ne pouvait donner une explication de choses si nouvel-es. Les journaux de cette époque reproduisirent une pétition dressée au Congrès, afin qu'il prît l'initiative pour la re-herche de l'origine de ces mouvements, de ces rumeurs tranges, qui, produits sans cause palpable, troublaient la aix des familles. Le phénomène fut donc spontané ; on ne emarque ni cérémonies magiques, ni invocations secrètes, i pratiques rituelles ; ce ne fut l'œuvre ni d'une secte, ni e l'imposture, si nous devons croire ce qui en a été dit par s journaux et les expériences faites depuis en Europe. Mais s démonologues, bloqués dans leur dernier retranchement, e voyaient dans les manifestations spirites que la main de atan, et se targuaient en partie des faits rapportés plus aut, et qu'ils travestissaient à leur profit, pour prouver que s expériences typtologiques avaient toujours eu une ori-ne infernale. Laissons-les s'éteindre en paix avec l'ana-ème qu'ils ont lancé sur la nouvelle doctrine.

Les spirites savent avec quel soin on exclut des séances s formes rituelles et les cérémonies superstitieuses. Le lte chez nous est dans le cœur, dans la droiture des pen-s, dans la beauté de la fin que nous nous proposons. A ins que vous ne considériez la table, il n'y a rien de com-n entre les opérations du temps d'Ammien et les expé-nces des temps modernes. Les premières avaient pour but de prédire l'avenir, d'aider l'homme dans les besoins de la vie matérielle, de connaître les secrets que chaque homme doit aujourd'hui respecter ; elles servaient aussi trop sou-

vent à allumer la guerre de peuple à peuple, elles vivaient en un mot de toutes les passions humaines. Les autres ne sont qu'un moyen d'étudier des phénomènes nouveaux, d'en connaître, s'il est possible, la nature et les lois, de répandre dans le monde le principe d'amour et de fraternité universelle, sans distinction de culte, de race, de nation, de sexe. Voici la différence entre les démonologues et nous : ils sont encore au moyen-âge, nous sommes, nous, dans le XIXe siècle. L'instrument est tout pour eux, pour nous, c'est l'intention; ils préfèrent la matière à l'esprit, et nous l'esprit à la matière.

FELICE SCIFONI.

(Annali dello spiritismo in Italia.)

Traduction de C. Guérin.

SIMPLES EXPLICATIONS

LETTRE A M. L'ABBÉ BLIARD

Monsieur l'abbé,

J'étais à Camblanes dimanche dernier, 11 courant, et j'ai assisté à celui de vos sermons qui a suivi la grand'messe. Je ne vais plus par conséquent m'appuyer sur des récits qu'il vous est facile d'accuser d'inexactitude; les quelques mots que j'ai à vous dire sont le résultat de mes propres réflexions et de mon appréciation personnelle. Aussi j'en assume sur moi et sur moi seul toute la responsabilité.

Vous n'avez pas voulu recevoir, avez-vous dit, le « pamphlet » qui vous a été remis samedi ou vendredi à votre résidence; à son aspect seulement, à la seule vue de sa couverture, vous avez jugé « que c'était un mauvais livre et vous l'avez renvoyé à son auteur. » Excellent procédé que

vous avez recommandé de toutes vos forces à vos fidèles auditeurs.

Voyons, entendons-nous; certes, je n'ai jamais eu l'intention de vous convertir au spiritisme : Je respecte la foi et les croyances de chaque homme, et cela d'autant plus que je veux qu'on respecte les miennes; mais en vous envoyant un exemplaire du numéro de l'*Union spirite* où se trouvait contenue la réponse à votre bruyante sortie contre le spiritisme, je n'ai fait que remplir un devoir commandé : 1° par la loyauté qui ne veut pas qu'on attaque un adversaire à l'improviste et sans lui ménager les moyens de se défendre en répliquant; 2° par la plus simple politesse. Vous n'avez pas voulu en profiter, vous n'avez pas voulu lire mon « pamphlet, » tant pis pour vous! Oui, tant pis pour vous! Car si vous l'aviez lu, certainement vous ne vous seriez pas laissé aller à qualifier par un terme..... peu digne, un journal que je m'efforce de maintenir toujours dans les sentiers de la modération, de l'aménité de langage et de la plus constante politesse surtout à l'égard de ceux dont je suis forcé de relever quelquefois les attaques ¡ui, elles, permettez-moi de le dire, ne donnent pas souvent 'exemple de la politesse et du bon ton. Si vous l'aviez lu, onsieur l'abbé, vous ne vous seriez pas laissé aller à déıentir tout ce qui s'y trouve contenu pour, un instant près, le répéter vous-même du haut de la chaire :

« Afin de vous faire juger, fidèles, de toute la fausseté, de ous les mensonges dont ce « pamphlet » est rempli, il me uffira de vous dire qu'on prétend que j'ai fait un *sermon ontre le spiritisme;* or vous le savez bien et je puis vous endre tous à témoins, ici, il n'en a rien été; j'ai seulement, r l'ordre de M. le curé, appelé, dans une petite instruction 'écédant le sermon, l'attention des fidèles et de l'autorité r cette secte impie et diabolique, etc., etc. » Voyons, onsieur l'abbé, ne jouons pas sur les mots, je vous en prie.

J'aime les situations bien nettes : Avez-vous, oui ou non, le dimanche 18 février, tonné du haut de la chaire contre le spiritisme? (Appelez cela un prône, une allocution, une instruction, un sermon, une conférence, le nom ne fait rien à la chose et ne saurait en diminuer la portée). Or vous avez crié « au loup! au loup! » Que me voulez-vous donc et pourquoi venez-vous me taxer de calomnie, ou, au moins, d'inexactitude.

» Vous ne voulez pas faire au spiritisme l'honneur de le discuter; » je le crois sans peine, Monsieur l'abbé, car pour discuter une doctrine il faut au moins l'avoir étudiée; or, les quelques mots que M. le curé de Camblanes vous a forcé d'en dire me prouvent grandement que vous ne la connaissez pas du tout. Je n'ai jamais eu l'intention non plus de vous enseigner ce que vous ne savez pas et ce que vous ne voulez pas apprendre, mais quand vous avez jeté l'anathème sur vos frères etcherché à attirer sur eux les rigueurs de l'autorité civile, il me semble que j'ai bien le droit d'élever ma faible voix pour les défendre et pour leur rappeler quels sont les droits que la loi leur accorde et qu'on ne saurait leur ravir que s'ils manquaient à leurs devoirs. Je l'ai fait, et loin de m'en repentir, je suis prêt à le faire encore, chaque fois qu'un semblable cas se présentera; je l'ai fait d'autres fois, Monsieur l'abbé, et bien avant l'occasion que vous venez de m'en fournir encore, et, je dois le dire à l'honneur des prédicateurs catholiques, non seulement mes adversaires ont reçu et lu mes « pamphlets, » mais ils m'ont fait l'honneur de les discuter en public et l'un d'eux, un savant docteur en théologie, un professeur de dogme, n'a pas craint de m'appeler devant tout un auditoire d'élite « son adversaire poli. » Je n'en demandais certes pas autant de vous, mais il me semble que vous n'auriez pas compromis votre cause en ne m'insultant pas.

Tenez, Monsieur l'abbé, une preuve pour moi bien évidente que vous ne connaissez pas la doctrine spirite, c'est votre magnifique sermon sur l'immortalité de l'âme. L'immortalité de l'âme, la base principale de tout système religieux, de toute société humaine; l'immortalité de l'âme sans laquelle il n'est pas de morale possible, mais toutes les forces du spiritisme sont mises en jeu pour la démontrer catégoriquement, irréfutablement à tous! « Vous ne voulez pas faire l'injure à votre auditoire, avez-vous dit, de croire qu'une seule des personnes qui le composent n'est pas convaincue de l'immortalité de l'âme. » Hélas! Monsieur l'abbé, vous savez pourtant tout aussi bien que moi, mieux que moi, combien dans les temps actuels l'incrédulité la plus profonde règne au fond des cœurs, combien le doute et l'indifférentisme savent élever leur voix désespérante, et vous savez très bien aussi que cet état de choses existe, précisément parce qu'on ne croit pas à l'immortalité de l'âme. C'est pour cela que dans votre magnifique sermon vous vous êtes attaché à dérouler devant vos ouailles les preuves morales de cette base fondamentale de toute religion. Eh bien! à ces *preuves morales* dont il se sert comme vous, le spiritisme ajoute les *preuves matérielles*. A côté du *raisonnement* et afin de le soutenir, pour le rendre invincible, irréfutable, le spiritisme ajoute *le fait*. Aussi un respectable ecclésiastique, M. l'abbé Marouzeau, du diocèse de Limoges, a-t-il pu dire dans sa *Réfutation de la doctrine spirite, lettre à M. Allan Kardec :*

« Si le matérialisme qui déborde de toutes parts a jeté l'effroi dans votre âme et vous porte à chercher un remède souverain aux maux qui minent sourdement la société; si l'amour de Dieu et des âmes vous enflamme, foudroyez cette philosophie bâtarde qui ne sourit qu'au néant. Montrez à l'homme qu'il est immortel. En dehors des preuves qu'en

fournissent la révélation, la résurrection du Christ, les miracles des saints, *leurs apparitions,* rien ne peut mieux vous seconder dans cette noble tâche que *la constatation matérielle des Esprits et de leurs manifestations.* Des faits de cette nature, bien établis, exposés au grand jour et pouvant subir le contrôle de tous, seront le tombeau du panthéisme et du matérialisme. »

Vous le voyez, M. l'abbé Marouzeau qui a passé de longues années à l'étude du spiritisme, ne pense pas comme vous au sujet des manifestations des âmes et il reconnaît toute la puissance du *fait* pour prouver notre immortalité.

Mais jusque dans la magnifique parabole du mauvais riche et de Lazare que vous avez citée, je trouve la preuve de la possibilité, de la vérité de ces manifestations : Lorsque le mauvais riche demande à Abraham de lui envoyer Lazare afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et lui en donne une goutte pour rafraîchir sa langue, Abraham lui répond que *ce n'est pas possible;* mais lorsqu'il lui demande d'envoyer Lazare sur la terre pour avertir ses frères, Abraham se borne à répondre : « Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. » Et le mauvais riche insistant encore : « Oui, dit-il, mais si quelqu'un des morts ressuscitait, ils le croiraient. » Ah ! ici, Monsieur l'abbé, si les morts ne *peuvent pas* revenir sur la terre avertir les vivants, Jésus ne laissera pas échapper cette occasion de mettre dans la bouche d'Abraham un *non possumus* bien formel, et pourtant que répond l'illustre patriarche, déclare-t-il qu'un mort ne peut pas ressusciter, c'est-à-dire une âme se manifester, apparaître aux yeux de ceux qui l'ont connue alors qu'elle habitait un corps ? Oh ! non, écoutez plutôt : « S'ils ne croient pas Moïse et les prophètes, ils ne croiraient pas non plus, quand même un mort ressusciterait. »

Je ne discute pas, Monsieur l'abbé; je n'oublie pas que

vous méprisez trop le spiritisme pour lui faire l'honneur même de le combattre, aussi je laisse de côté tout ce qui touche au dogme des récompenses et des punitions et, m'en tenant à la question de la manifestation des âmes, j'arrive immédiatement aux impossibilités qui, d'après vous, s'y opposent formellement. « Les âmes des justes, avez-vous dit, sont au ciel et ne se mêlent plus aux choses de la terre. » Que faites-vous alors de toutes les apparitions de saintes et de saints dont les légendes catholiques sont remplies? Les mettez-vous sur le compte du Diable?

« Les âmes des damnés s'en vont en enfer où elles brûlent éternellement et d'où, par conséquent, elles ne sauraient un instant s'échapper pour répondre à nos évocations. » Mais le Diable et ses acolytes, ces grands damnés bien plus coupables encore que les hommes ont la liberté de sortir de l'enfer et de venir au milieu de nous. Seraient-ils moins punis parce qu'ils sont plus coupables? Ou bien emportent-ils leur enfer avec eux? Et alors pourquoi les âmes des damnés n'en feraient-elles pas autant?

« Enfin les âmes des justes auxquelles il reste à expier quelques petites fautes s'en vont au purgatoire d'où elles ne sortent que quand Dieu leur en ouvre la porte pour les conduire en paradis. » Mais, avant le spiritisme, ne disait-on pas, et ne dit-on pas encore dans beaucoup de contrées, surtout dans la campagne, que des *âmes en peine demandent des prières,* et lorsque quelques bruits insolites se font entendre dans certaines maisons, ne s'empresse-t-on pas de faire dire des prières, des messes pour le *revenant,* pour l'*âme en peine?* Si le Diable seul se manifeste pour qui dit-on ces messes? Et si elles ne doivent profiter à personne pourquoi en touche-t-on le prix?

Mais je m'aperçois, Monsieur l'abbé, que je me laisse entraîner par mon sujet et je m'empresse de clore cette lettre.

La politesse la plus simple, la loyauté et la courtoisie me font un devoir de vous en adresser encore un exemplaire. Si vous lui réservez le même sort qu'à celui de jeudi dernier, ma foi! Monsieur l'abbé, je serai forcé de répéter encore :

Tant pis pour vous!

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'expression bien sincère de mes sentiments respectueux et me croire votre loyal adversaire mais non votre ennemi.

AUG. BEZ.



Correspondance

Smyrne (Turquie d'Asie), le 18 février 1866.

Monsieur et cher frère spirite,

Veuillez me permettre aujourd'hui de vous renouveler encore toutes les sympathies que m'inspire votre estimable revue.

Je vois avec plaisir que vous êtes de ceux qui comprennent parfaitement bien toute la portée scientifique et morale du spiritisme.

La mauvaise foi et l'ignorance peuvent trouver mauvais vos raisonnements, mais tout homme sérieux qui croit en Dieu et à la justice divine, doit forcément adhérer à cette consolante doctrine du spiritisme qui, seule, tient la clef de ces mystères insondables jusqu'aujourd'hui :

Que sommes-nous? D'où venons-nous? Où allons-nous?

Persévérez, Monsieur, dans la pénible tâche que vous avez entreprise; le spiritisme, malgré toutes les entraves qu'on lui oppose, sera, j'en suis convaincu, avant la fin de ce siècle, la lumière qui doit éclairer le monde.....

Un fait spirite des plus étonnants a eu lieu dernièrement dans la maison d'un de mes amis.

Ce fait n'est pas peut-être nouveau, mais s'il a jamais eu lieu, il a passé, comme tant d'autres faits, inaperçu et inexplicable.

Il était réservé au spiritisme de voir clair là où tant de savants ne voient que ténèbres.

Les acteurs du petit drame que je vais avoir l'honneur de vous raconter sont deux petits enfants dont l'un est à peine âgé de quinze mois et l'autre de trois ans.

Il y a un proverbe populaire qui dit : « C'est par les enfants qu'on apprend le plus souvent la vérité, » et ce proverbe est vrai.

On ne dira jamais, je suppose, pour un enfant qui commence à peine à parler, qu'il peut être sujet à avoir comme les grandes personnes, l'*imagination frappée,* jusqu'à croire, entendre ou voir des choses qui, assurément, ne lui ont jamais été révélées par personne.

Si les ogres, les fées ou autres espèces de chimères peuvent, à un âge si peu avancé, éveiller plus ou moins son attention, il ne croira voir sans doute, dans ses moments de frayeur dans l'obscurité, que la représentation exacte de ces êtres fantastiques, mais de là jusqu'à être témoin d'un des phénomènes les plus frappants du spiritisme, il y a un abime.

Bref, voici le fait, je vous en envoie la relation, et je puis vous assurer d'avance que je n'ajoute ni n'omets rien de ce qui m'a été raconté par le père et la mère de ces deux enfants.

M. F. M....., négociant en cette ville et père d'une nombreuse famille, a eu dernièrement la douleur de perdre le plus jeune de ses enfants, âgé à peine de quinze mois.

Les circonstances de la mort de ce petit être sont telle-

ment étranges que je me suis permis de vous les relater en peu de mots.

Je trouve que tout en n'ayant plus besoin de nous convaincre de l'existence des Esprits, des faits de ce genre et des acteurs pareils, raffermissent encore plus notre croyance.

Le petit André était à l'agonie. Le père et la mère, ayant perdu tout espoir de la part des hommes, entouraient son berceau ; ils n'avaient plus d'espérance qu'en Dieu.

Malheureusement l'heure de leur enfant chéri était sonnée, et un dernier spasme vint mettre un terme à ses souffrances.

Instantanément son frère, qui couchait dans la même chambre, se leva en sursaut, les yeux démesurément ouverts et vitreux, les bras étendus vers le plafond :

— Maman, dit-il, en regardant en haut et tout ébahi, vois donc, vois André ! Comme il est beau ! Pourquoi s'en va-t-il ? Où va-t-il ?.....

Après ces paroles, il retomba sur sa couche et continua de dormir avec le même calme qu'auparavant.

Ce fait parle de lui-même, il n'a pas besoin de commentaires. Il est non-seulement patent et irrécusable, mais aussi brutalement concluant. Le spiritisme l'explique de la manière la plus rationnelle du monde; que le matérialisme tâche de l'expliquer mieux ; je l'en défie.

Veuillez agréer, Monsieur et cher frère, l'expression de ma plus vive sympathie et accepter aussi de ma part la cordiale et fraternelle poignée de main de votre dévoué

E.-M. Rossi.

Bordeaux. — Imprimerie Chaynes et Malicheco, c. d'Aquit., 57.